

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

PROVINCE DU HOUET

COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

ARRONDISSEMENT DE KONSA

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice



PRESENTATION

de l'Arrondissement de Kansa

HISTORIQUE

Créée Commune n°3 de Bobo-Dioulasso par Kiti n°AN 0093/FP/MAT du 20 novembre 1988, portant réorganisation administrative de la ville de Bobo-Dioulasso, la circonscription n°3, comme ses collègues n°1 et 2 se sont fondues en une seule commune, mais ont gardé intact le ressort territorial et en prenant la dénomination de l'ARRONDISSEMENT (Cf. loi n°006/93/ADP du 12 mai 1993 portant statut particulier de la ville de Bobo-Dioulasso)

Le **KONSA** donné à l'arrondissement provient du concept de "maison-mère" en milieu madaré "KON"=maison, "SA"=mère.

Le **KONSA** désigne la première maison construite par l'ancêtre fondateur du village ou lignage au moment de son installation. Cette maison est en réalité physique. Elle est toujours au même emplacement car le choix de son site s'est fait après consultations des esprits.

Le **KONSA** est également et surtout un temple. En effet, c'est là, souvent sous le seuil de la porte du salon, que sont enterrés celui qui l'a bâti, ainsi que les différents chefs qui l'ont succédé.

Lieu d'habitation, le **KONSA** est la demeure des esprits ancestraux et donc une maison sacrée où les membres du lignage viennent s'adresser à leur ancêtre sans manquer, en préambule de toute prière de citer, après son nom, les noms de tous chefs qui se sont succédés à la tête du lignage, réaffirmant ainsi sa continuité.

Enfin, **KONSA**, bâtiment, est un symbole qui unit les membres vivants et morts du lignage.

SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

L'arrondissement de **KONSA**, situé au centre et à l'ouest de la ville de Bobo-Dioulasso, est limité à l'Est par le marigot Houet et au nord par le Boulevard de la Révolution.

Il compte une population de 94032 habitants (recensement avril 2004) et couvre une superficie de 91718 m².

Au terme de la loi n°006/93ADP du Mai 1993, portant statut particulier de la ville de Bobo-Dioulasso, l'Arrondissement de **Konsa**, est subdivisé en huit (8) secteurs : 1, 7, 8, 9, 18, 19, 20 et 21. Le secteur 7 exclusivement occupé par le Camp Ouezzin **COULIBALY** a un statut particulier. Le secteur 18 qui couvre le champ de tir de la Deuxième Région Militaire est inhabité.

Il est intéressant de signaler que c'est dans cet Arrondissement qu'est situé le village SYA autour duquel la ville de Bobo-Dioulasso s'est développée.

L'Arrondissement compte vingt un (21) conseillers municipaux parmi les cent cinquante quatre (154) que compte la ville de Bobo-Dioulasso.

Les données relatives aux limites et au ressort territoriales ont été mentionnées dans la situation géographique.

L'Arrondissement de KONSA abrite comme souligné plus haut, la presque totalité des services déconcentrés de l'Etat.

De 1988 à mars 1995, L'Arrondissement de KONSA, alors Commune n°3 est administré par des maires nommés entourés d'une délégation spéciale.

L'élection du premier Maire de l'Arrondissement, en la personne de Monsieur Jean Célestin Boyo KOUSSOUBE eu lieu le 04 mars 1995. En 2000, c'était Monsieur Basile O. PITROIPA. Il fut remplacé par Monsieur Karim BARRO en mai 2006.

SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE ET INFRASTRUCTURES

1. DEMOGRAPHIE

La population totale de l'Arrondissement de KONSA est de 94.032 habitants, soit 52% de femmes et 48% d'hommes. Les confessions religieuses sont : les musulmans, les catholiques, les protestants, les animistes.

Recensement administratif de l'année 2004 de l'Arrondissement de KONSA

SECTEURS	POPULATION		TOTAL
	Hommes	Femmes	
01	6 630	6 648	13 278
08	2 986	3 146	6 132
09	5 885	5 882	11 767
19	1 074	970	2 044
20	10 767	10 114	20 881
21	20 381	19 549	39 032
TOTAL	47 723	46 309	94 032

2. ECONOMIE

Dans ce domaine, l'Arrondissement de KONSA, constitue le moteur des activités économiques et commerciales. Il abrite la zone commerciale et industrielle et compte en plus du grand marché central, trois (03) marchés :

- Marché des légumes situé au secteur 1
- Marché du secteur 20
- Marché du secteur 21

Depuis quelques années l'on constate une dégradation persistante et inquiétante de l'activité économique à Bobo-Dioulasso, ville autrefois florissante, prospère et belle. A ce niveau des mesures d'urgence sont à prendre en vue de la relance économique.

3. SANTE

Infrastructures sanitaires : Outre le Centre Hospitalier Universitaire Souro SANOU, l'Arrondissement compte quatre (04) dispensaires dont le service d'hygiène et deux (02) maternités.

Dans le domaine de la santé on note une mauvaise répartition spatiale des infrastructures sanitaires.

Répartition des formations sanitaires

FORMATIONS SANITAIRES	SECTEURS
Centre Hospitalier Universitaire Souro SANOU	Secteur 08
Dispensaire Hamdalaye	Secteur 01
Dispensaire Hamdalaye	Secteur 08
CSPS Colsama	Secteur 21
CSPS Lafiabougou	Secteur 20
CSPS Sikasso-Cira	Secteur 08
Clinique Lorentia	Secteur 20
Clinique Demba Gnouma	Secteur 21
Clinique Sira yiri Soumba	Secteur 21

Infrastructures pharmaceutiques

- Pharmacie du Bien-être
- Pharmacie Lucien
- Pharmacie Siyara
- Pharmacie de l'Aéroport
- Pharmacie du Houet
- Pharmacie Sifoma

- Pharmacie Wobo
- Pharmacie Médine
- Pharmacie Nazounki
- Pharmacie Souligné
- Pharmacie Béthel
- Pharmacie Levant
- Pharmacie Moderne
- Dépôt pharmaceutique (CAMEG)

4. EDUCATION

Enseignement Primaire : Au niveau de l'enseignement primaire, l'Arrondissement est administré par deux Inspections Primaires : Bobo n°2 et n°7. On dénombre 40 écoles primaires publiques et 20 écoles privées.

Etablissements Secondaires : Le cycle secondaire est caractérisé par la prise en charge totale des effectifs par le secteur privé, tous les établissements publics étant situés dans l'Arrondissement de Dafra. Neuf (09) établissements d'Enseignement Secondaire Privés et deux (02) Etablissements publics sont installés sur le territoire de l'Arrondissement et repartis dans cinq (05) secteurs.

- Secteur 1
 - Lycée Privé Bon Berger
 - Collège Technique PARE Issa
 - Lycée Privé Elkana
 - Collège Evangélique
- Secteur 8
 - Lycée Privé Louis Pasteur
- Secteur 9
 - Lycée Privé Béthanie II
- Secteur 20
 - Lycée Konsa
 - Complexe Scolaire Alpha Solidarité
- Secteur 21
 - Complexe Scolaire Alpha Solidarité
 - Lycée National (public)
 - Lycée Mixte d'Accart-Ville

5. TOURISME ET HOTELLERIE

L'Arrondissement de KONSA abrite le siège de la Semaine Nationale de la Culture (SNC) situé au secteur 21.

L'hôtellerie occupe une grande place des infrastructures économique dans l'Arrondissement.

Ce sont :

- Hôtel « TERIA »
- Hôtel « SOMKIETA »
- Hôtel « RELAX »
- Hôtel « 421 »
- Hôtel « AUBERGE »
- Hôtel « NAZOUNDI »
- Hôtel « ENTENTE »
- Hôtel « ALPHA »
- Hôtel « DIYANA »
- Hôtel « WATINOMA »
- Hôtel « EAU VIVE »
- Hôtel « LES DEUX PALMIERS »
- Hôtel « OASIS »

6. INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

Tous les services administratifs et l'Etat sont représentés dans l'Arrondissement de KONSA.

7. AUTRES INFRASTRUCTURES SOCIALES

L'eau : L'Arrondissement de Konsa est principalement alimenté par l'ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement), sauf KODENI qui est approvisionné par les eaux des forages et des puits.

L'électricité : Tous les secteurs de l'Arrondissement de Konsa sont électrifiés grâce à la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL), sauf Kodéni qui ne dispose pas de ce réseau. Il reste donc toujours sous l'éclairage des lampes traditionnelles (lampes à pétrole).

Les routes : Le réseau routier de l'Arrondissement comprend principalement : Boulevard - Route de Orodara - Route de Banfora – Avenue de l'Indépendance – Avenue de l'Unité – Avenue de la Liberté – Avenue du Gouverneur LOUVEAU – Rue de la Namibie.

8. INFRASTRUCTURES SPORTIVES

D'une manière générale Bobo-Dioulasso dispose de peu d'infrastructure dans les domaines sportifs, culturels et des loisirs.

Dans le domaine du football on compte quatre (04) stades situés sur le territoire de l'Arrondissement dont deux aménagés :

- Stade Omnisports,
- Stade Wobi (Stade Municipal),
- Terrain de l'ONP situé au secteur 09,
- Terrain de l'Ecole de la RAN secteur 08

IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DE L'ARRONDISSEMENT

Nom de l'Arrondissement : Arrondissement de Konsa

Nom du Maire : BARRO Karim

BP : 383 Bobo-Dioulasso

Tél : (00226) 20 97 02 61 / (00226) 20 97 09 27

1. ATTRIBUTION DE L'ARRONDISSEMENT DE KONSA

Les attributions de l'Arrondissement à la faveur de la décentralisation sont :

- Le développement économique : la promotion de l'action économique, la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles ;
- La planification de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitation ;
- Le développement sanitaire et social,
- La santé de la population et de l'action sociale ;
- Le développement urbain : l'amélioration du cadre de vie des populations ;
- Le développement éducatif, sportif et culturel : l'éducation, la formation professionnelle, l'épanouissement de la jeunesse.

2. BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

N°	NOMS ET PRENOM(S)	SECTEUR	FONCTION
01	BARRO Karim	09	Maire
02	SANOU Bekaye	01	Premier Adjoint
03	BANGARE/ SANOU Korotimi	21	Deuxième Ajointe
04	TRAORE Aly Soma	08	Président Commission Environnement et Développement Local
05	BATIENE Bolé	20	Président Commission Affaires Economiques et Financières
06	BARRO/SANOU Maïmouna	09	Présidente Commission Affaires Générales et Culturelles

Le conseil municipal de l'Arrondissement de Konsa compte vingt un (21) conseillers dont trois (03) femmes. Il est composé d'un président (le maire) et de trois (03) commissions spécialisées.

Les commissions spécialisées sont les suivantes :

- Commission des Affaires Générales Sociales et Culturelles,
- Commission des Affaires Economiques et Financières,
- Commission Environnement et Développement local.

3. LISTE NOMINATIVE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

N°	NOMS ET PRENOM(S)	SECTEUR
01	BANGARE/ SANOU Korotimi	21
01	BARRO Karim	09
01	BARRO Labassou	21
06	BARRO / SANOU Maïmouna	09
06	BARRY Hassane A.	20
05	BATIENE Bolé	20
07	DABIRE Benjamin	19
08	DIALLO Alassane	08
09	FORGO Sibiri	19
10	HEMA Moussa	21
11	KOUSSOUBE B. Célestin	09
12	OUATTARA Bakary F.	20
13	OUATTARA Balamine	01
14	SANOUE Bekaye	01
15	SANOUE Eve	01
16	SANOUE Lassina	01
17	SANOUE Soungalo	19
18	SANOUE Stéphane W.	21
19	TOE Missiri	21
20	TRAORE Aly Soma	08
21	TRAORE Siaka	08

4. LE PERSONNEL

Les services de la Mairie de Konsa sont assurés par deux types d'agents :

- Les agents de l'Etat mis à la disposition de la Mairie : trois (03) dont un cadre de conception.
- Les agents émergents du budget communal : trente six (36) agents

5. SOURCES DE REVENUS ET SERVICES COMMUNAUX

Recettes de la Commune

Les principales recettes communales comprennent :
Les recettes fiscales,
Les revenus du domaine et de l'exploitation des services
Les subventions de l'Etat, les dons et legs,
Les emprunts

Services communaux

Le cabinet du maire,
Le secrétariat particulier du maire,
Le secrétariat particulier du secrétaire général,
Le service de l'Etat Civil,
Le service de l'Action Sociale,
Le service de la régie des Recettes,
Le service de la comptabilité ;
Le service de protocole,
Le service domanial,
Le service courrier.

6. BUDGET ANNUEL DE L'ARRONDISSEMENT

Budget 2006 : **68 735 653 FCFA** ; Budget 2008 : **231 140 000FCFA**

Le Maire de Konsa et son équipe ainsi que toute la population de son Arrondissement sont décidés à améliorer leur cadre de vie ainsi que la physionomie de la belle ville de Bobo-Dioulasso.